

la noblesse canadienne après la conquête, en punition de la mauvaise conduite de ses membres. Ah ! un coeur canadien, fidèle au souvenir du passé, aux traditions de ses pères, n'a jamais conçu une pareille pensée. Nous n'avons aucune objection que l'Histoire stygmatiser l'Intendant Bigot et la plupart de ses employés, dont le plus grand nombre se trouvaient dans les villes et les forts un peu considérables ; ils ont mérité d'être accusés et condamnés. Nous serions même prête à faire une large concession à l'égard des employés de l'administration militaire, des officiers de l'armée, dont les moeurs étaient loin d'être irréprochables. Mais soutenir que le très grand nombre de familles marquantes, appartenant à la colonie, a émigré après 1759, et marquer pour cause première le dessein providentiel indiqué plus haut, c'était une assertion qui donnait à réfléchir ; si elle se pouvait pardonner à un auteur étranger au pays, nous, au moins, devons voir aux preuves qu'exigeait une charge assez flétrissante pour les premiers bien-faiteurs du Canada, dont tant de fois nous avons eu occasion d'exalter les vertus."

Après avoir cité cette parole d'un grave publiciste, M. Roger Collard : "Une naissance illustre sera toujours une grandeur, et le respect de la gloire passée prend sa source dans de nobles sentiments," elle ajoute : "Nous n'avons pas malheureusement tous les documents désirables, à l'égard du point que nous avons à coeur d'établir ; néanmoins, il y a des noms et des faits qui paraissent avoir été en partie ignorés de nos historiens, ou qui n'ont pas été rapprochés de manière à exposer la question dans son vrai jour."